



Communiqué de presse



Bordeaux, le 27 juin 2019

Indisponibilité temporaire de l'hélicoptère du SAMU de la Haute-Vienne : des mesures ont été mises en œuvre pour assurer les transports urgents des patients

Pour pallier l'indisponibilité temporaire de l'hélicoptère du SAMU 87, consécutive à une panne de rotor, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, en lien avec l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, a pris des mesures visant à assurer les réponses aux besoins de transports héliportés urgents.

Les hélicoptères basés aux SAMU de Périgueux, Bayonne, Poitiers, Bordeaux et Châteauroux ont été sollicités et interviendront avec l'appui de la coordination régionale des transports héliportés de Nouvelle-Aquitaine à Bayonne. Ils assureront les transports urgents de patients.

Si besoin, les hélicoptères de la gendarmerie ainsi que l'hélicoptère de la Protection Civile du Puy-de-Dôme pourront être également mobilisés pour des interventions sanitaires.

Cette situation est temporaire, dans l'attente de l'affrètement d'un appareil de remplacement dans les meilleurs délais.

Contact presse :
Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
05 47 47 31 45
ars-na-communication@ars.sante.fr